



RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON

Mardi 17 février 2015
Salle publique, Hôtel de ville

Présents : Me Marc Michaud, DG
Daniel Gagné, DGA, Services aux citoyens
Chantal Dubé, Secrétaire adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Guy Voyer	André Lang
Quartier 2		Camille Roy
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Charles Fournier

Absents :

Cyrille Simard, Maire
Denis M. Pelletier, conseiller, quartier 2

Le conseiller Martin Albert procède avec la prière et le Maire suppléant procède avec la reconnaissance suivante : cinq jeunes athlètes d'Edmundston qui participent aux Jeux du Canada, dont Alexis Laplante et Frédéric Verret en ski alpin; Marc Cyr, dans l'équipe de basket-ball en fauteuil roulant; Alex Lavoie au hockey et Maxime Émond au judo.

La réunion débute à 20 h 03 sous la présidence du Maire suppléant, Guy Voyer.

Il est proposé par Jean-Guy Marquis, appuyé de Gérald Morneau, que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. **Adoptée**

Divulcation d'intérêt : Aucune

- 2015 -017** M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été présenté :
- | | | |
|-------------------------|----------------------------|----------------|
| ➤ 20 janvier 2015 | Réunion ordinaire publique | |
| Appuyée par Camille Roy | | Adoptée |
- 2015 -018** M. André Lang propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été présenté :
- | | | |
|---------------------------|---------------------------------|----------------|
| ➤ 27 janvier 2015 | Réunion extraordinaire publique | |
| Appuyée par Martin Albert | | Adoptée |

- 2015 -019 M. Camille Roy propose que le procès-verbal suivant soit reçu, tel qu'il a été présenté :
➤ 10 février 2015 Réunion extraordinaire publique
Appuyée par Charles Fournier Adoptée

DOSSIERS MUNICIPAUX :

DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION D'UN CHANGEMENT AU PLAN MUNICIPAL – MODIFICATION 32.12 – 171, OLIVIER-BOUCHER

Le conseiller André Lang procède à la présentation du dossier.

APPEL DE PROPOSITIONS DE PROJET – 8, 44^E AVENUE

- 2015 -020 M. Martin Albert propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés de signer les documents entre Edmundston et Éric Desjardins visant le transfert de la propriété située au 8, 44^e Avenue, selon les termes et conditions mis de l'avant dans l'appel de propositions.
Appuyée par Gérald Morneau Adoptée

DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL – CHEMIN DES LAVOIE, SAINT-BASILE

- 2015 -021 M. Camille Roy propose que le Conseil municipal considère une modification au Plan municipal d'Edmundston afin de reconnaître l'utilisation des terrains NID no : 35167337, 35167295, 35302306, 35069319, 35169820, 35070804 et 35202068 pour l'agriculture, les activités forestières et l'élevage d'animaux de ferme en modifiant la désignation partielle de « Résidentielle » à « Conservation ».

IL EST RÉSOLU QUE la modification proposée soit présentée au public le 17 mars 2015 en la salle du Conseil d'Edmundston à compter de 20 h et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la *Loi sur l'Urbanisme* dans le journal "*L'Info weekend*" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du Secrétaire municipal.

Appuyée par : Charles Fournier

Adoptée

RESSOURCES HUMAINES

POSTE DE PLOMBIER – SECTEUR PROPRIÉTÉS ET BÂTIMENTS

- 2015 -022 M. Gérald Morneau propose que M. Steve Bossé soit embauché, sous le regroupement syndical, SCFP local 60, a un poste permanent de plombier au secteur propriétés et bâtiments pour la municipalité d'Edmundston.
Appuyée par : Camille Roy Adoptée

FINANCES

FINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

No 1

FONDS LOCAL

2015 -023 M. Charles Fournier propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston, des débetures pour la somme en capital de 1 890 000 \$, aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Appuyée par : Martin Albert

Adoptée

No 2

FONDS D'UTILITÉ D'EAU ET D'ÉGOUT

2015 -024 M. Camille Roy propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 295 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Appuyée par : Charles Fournier

Adoptée

No 3

FONDS D'UTILITÉ ÉLECTRIQUE

2015 -025 M. Jean-Guy Marquis propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 980 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Appuyée par : André Lang

Adoptée

REFINANCEMENT D'EMPRUNTS À LONG TERME

No 1 FONDS D'ÉNERGIE

2015 -026 M. Jean-Guy Marquis propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 1 816 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Appuyée par : Charles Fournier

Adoptée

No 2 FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2015 -027 M. Martin Albert propose qu'il soit résolu que le secrétaire, le trésorier ou le maire soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, au nom de la municipalité d'Edmundston des débetures pour la somme en capital de 889 000 \$ aux conditions proposées par la Corporation, et qu'il soit résolu également que la municipalité d'Edmundston accepte d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sous la forme et aux dates exigées, en remboursement du capital et des intérêts sur ces débetures.

Appuyée par : André Lang

Adoptée

INFORMATION GÉNÉRALE

- Prochaine réunion publique
 - Réunion ordinaire publique – le mardi 17 mars 2015, à 20 h
- Résumé des dépenses encourues par les membres du conseil – janvier 2015

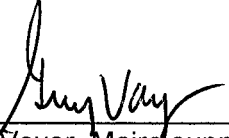
PÉRIODE DE QUESTIONS

Des commentaires sont apportés concernant le dossier suivant :


- Jeux d'hiver du Canada 2023

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE OU AJOURNEMENT

Il y eut ajournement de la réunion proposé par M. Charles Fournier à 20 h 24.



Guy Voyer, Maire suppléant



Chantal Dubé, Secrétaire adjointe